

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU 7 Novembre 2016**

*Le 2 novembre 2016, convocation des Membres du Conseil Municipal pour le 7 novembre 2016 à 20h30, en Conseil ordinaire.*

*L'an deux mil seize, le 7 novembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de VILLERS ALLERAND étant assemblé en séance, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Wily DUBOS, Maire.*

☞ **Etai<sup>ent</sup> présents** : Wily DUBOS, Maire, Olivier BAN, Jean-Pierre BERTHELOT, Jean-Pierre COCQUELET, Jean-Marie CHAPPELLET, Didier De AMORIN, Hubert FOURNET, Bernard JACQUINET, Bernard WEILER.

- **Absents excusés** :
- Estelle COURTEIX donnant pouvoir à Jean-Marie CHAPPELLET.
- Catherine CORDIER, donnant pouvoir à Jean Pierre COCQUELET.
- Françoise PARANT donnant pouvoir à Jean-Pierre BERTHELOT.
  
- **Absent non excusé**: Clément GOELDEL.
  
- Bernard Weiler est désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

**Présents 9**  
**Votants 12**

☞ **ORDRE DU JOUR**

## DELIBERATIONS:

- **25/2016** Autorisation au maire à lancer un appel d'offres pour la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux téléphoniques, électriques, eau potable et l'aménagement de la chaussée allant de la rue de Montbré passant par la rue de Rilly, par le Carrefour, puis la rue du voisin jusqu'au stop de la rue de Montchenot carrefour compris.
  
- **26/2016** Suppression de la Régie de recettes, demandée par la Trésorerie.

## **Informations diverses.**

- **Le 11 novembre 2016.**
- **La vie Associative à Villers-Allerand/Montchenot.**
- **Noël.**
- **État d'avancement du projet de l'Atelier communal.**
- **Date du repas des anciens, CCAS**

## Questions diverses .

Le Maire ouvre la séance et demande aux membres du Conseil Municipal de signer d'une part la feuille de présence et d'autre part le procès-verbal du 2 septembre 2016. Aucune correction, aucune modification ne sont apportées.

Le maire demande au Conseil de pouvoir mettre une délibération supplémentaire 27/2016 à l'ordre du jour soit l'autorisation de déposer auprès de la Préfecture une demande de validation d'agenda d'accessibilité programmée. Cette autorisation est obligatoire pour toutes les collectivités.

Le maire demande d'observer une minute de silence pour le drame qui a bouleversé la commune.

### **DELIBERATIONS:**

- **25/2016** Autorisation au maire à lancer un appel d'offres pour la réalisation de travaux d'enfouissement, de réseaux téléphoniques, électriques, eau potable et l'aménagement de la chaussée allant de la rue de Montbré passant par la rue de Rilly par le carrefour, puis la rue du Voisin jusqu'au stop de la rue de Montchenot carrefour compris.

**Lors du dernier conseil municipal nous avons voté la prolongation d'un an de la subvention** de 16 735 euros allouée par le Conseil Départemental au titre des amendes de Police pour l'aménagement du carrefour rues de Rilly, Alphonse Hanin, du Voisin, **pour l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques (carrefour rues de Rilly, Alphonse Hanin, du Voisin)**

Le géomètre Flamand avait été missionné pour faire les relevés. Le SIEM et la GNAT ont poursuivi leurs études sur l'enfouissement des réseaux de la rue de Montbré jusqu'au stop rue du Voisin et nous a rendu ses conclusions.

Bernard Jacquinet expose le contenu du projet  
Projection du schéma du futur chantier.

Le S dit de sécurité n'a pas évolué.

La rue du Voisin est aménagée avec un trottoir de 1m40 sur sa rive droite en allant ouest-est, avec un nouveau revêtement et les enfouissements du réseau.

Le projet comporte également l'aménagement du carrefour rue de la ferme rue Saint Nicolas et rue du Voisin.

M. Corbeaux SIAEP (Syndicat Intercommunale d'Adduction d'Eau Potable de la Région de Verzy) s'est engagé à faire l'enfouissement du réseau d'eau potable en remettant un nouveau tuyau et à changer les conduites de plomb encore existantes rue du Voisin, dès que nous aurons délibéré.

-Madame Sevestre (SIEM, Syndicat Intercommunal d'Energie de la Marne) a confirmé l'engagement du SIEM à réaliser le travail d'enfouissement du réseau électrique et l'installation des candélabres mais pas avant le mois juillet 2017. L'enfouissement du réseau téléphonique qui est à notre charge se fera en même temps

CIP-Nord (Bureau du Conseil Départemental de la Marne chargé des voiries pour le secteur Nord) s'est engagé à réaliser le revêtement de la rue du Voisin dès que le SIEM aura fini son enfouissement.

La durée des travaux est estimée par le SIAEP, le SIEM et la CIP-Nord à un mois pour chacun des organismes intervenants..

Une déviation sera à mettre en place pour chaque tranche de travaux, déviation du trafic pour éviter l'axe Villers-Allerand-Rilly la Montagne.

Le coût global estimatif est de : 260 000 euros.  
Il se divise en voirie, trottoir : 200 000 euros  
SIEM : 6 000 euros  
Participation Éclairage et Télécom : 54 000 euros

Pendant l'échange qui a suivi cette présentation deux questions ont été posées :  
-Y aura-t- il une couleur différente de revêtement pour la zone 20 km/h ?  
-Y aura-t-il des candélabres dans la zone 20 km/h ? si oui, où ?

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 la compétence voirie échappera obligatoirement à la commune et elle sera transférée à la communauté urbaine. Nous ne pourrons plus prendre seul, ce type de décision. Le circuit sera plus complexe et Villers-Allerand sera une commune à servir parmi les 144 communes de la CU du Grand Reims.

Didier De Amorin et Jean-Pierre Cocquelet évoquent le financement de ce projet. Deux prêts dédiés à ce projet pour un montant global de 250 000 euros seraient à contracter auprès d'une des 3 banques sollicitées.

1) Le maire demande aux conseillers de voter pour la réalisation de ce 4<sup>ème</sup> projet global.

**Vote Pour 12 Contre 0 Abstention 0**

2) Le Maire demande de l'autoriser à lancer un appel d'offres.

**Vote Pour 12 Contre 0 Abstention 0**

3) Le Maire demande l'autorisation de consulter les banques pour contracter deux emprunts dédiés à ces travaux.

**Vote Pour 12 Contre 0 Abstention 0**

Une rencontre avec les riverains et les commerçants pour expliquer le déroulement des travaux est prévue le mercredi 23 novembre à 18 heures à la mairie.

- **26/2016 Suppression de la Régie de recettes, délibération demandée par la Trésorerie de VERZY.**

Sachant que les contraintes administratives imposées par l'administration ne pouvaient plus être assurées par les deux bénévoles Catherine Cordier et Pascal Caruel, et personne d'autre ne voulant assumer cette tâche de Régie municipale, il était clair que nous ne pouvions plus avoir de Régie municipale en 2017. Cette état de fait avait été annoncé au Conseil Municipal du 05 octobre 2015.

Pour confirmer cette décision la Trésorerie de Rilly avertie, nous demande de prendre une délibération.

**Vote Pour 11                      Contre 1                      Abstention 0**

- **25-2016 L'autorisation donnée au Maire de déposer auprès de la Préfecture une demande de validation d'agenda d'accessibilité programmée. Cette autorisation est obligatoire pour toutes les collectivités.**

Suite au rapport de la SOCOTEC qui est venue faire un audit de la mairie, de l'église, du cimetière, dans le cadre de la mise de conformité de nos établissements pour les handicapés, nous avons envoyé en début octobre 2016 notre agenda de travaux obligatoires à la DDT.

La DDT a retourné au Maire un courrier réclamant certaines pièces manquantes dont une délibération administrative qui complètera le dossier.

**Vote Pour 10                      Contre 1                      Abstention 1**

### Questions diverses

- **le 11 novembre** Rendez-vous à 11 heures place des Déportés. Les enfants de l'école chanteront la Marseillaise. Jean-Pierre Cocquelet est chargé du protocole.  
Jean-Marie Chappellet envisage de présenter une nouvelle exposition pour novembre 2017. Le conseil serait enchanté de voir son projet aboutir. Jean-Marie Chappellet encore incertain confirmera ou non cette hypothèse un peu plus tard.
- **Noël** : Un marché de Noël est organisé le dimanche 11 décembre 2016 par la Coopérative scolaire à laquelle s'associe la Récréée. A cette occasion, un spectacle de Contes pour petits et grands à 15 heures salle de la mairie et un atelier de maquillage "Ma Tête, Ma Tête" (14h-18h) seront proposés.
- **Avancement du projet des ateliers communaux.**  
Olivier Ban fait le point à ce sujet :  
L'ouverture des plis, fin septembre 2016, a été déclarée partiellement infructueuse. Le coût global de l'ensemble des postes n'était ni satisfaisant ni raisonnable et ne pouvait être retenu.

La commission d'ouverture des plis a donc demandé à l'architecte madame Calvoz de revoir la construction de l'appel d'offres et de relancer l'appel pour 10 lots sur 11. Il lui est demandé également de repenser le projet sans l'amputer afin que le coût global soit celui que le Conseil avait admis autour de 150000 euros.

La prochaine réunion de la commission d'urbanisme et de patrimoine est fixée le 9 décembre à 18 heures en présence de l'Architecte madame Calvoz.

- Information communiquée par le Conseil Communal d'Action Sociale : le repas des anciens du village (+ de 67 ans) est fixé le 12 février 2017 au K Baret de Tinquieux. Les inscriptions sont d'ores et déjà attendues.  
Un bus conduira aller et retour celles et ceux qui le souhaitent.
- La vie associative à Villers. Le Conseil remercie vivement le travail essentiel des associations, l'engagement des bénévoles et des adhérents de notre commune. Le milieu associatif est animé de belle façon par le Club Canin, le Cavam, le Club de Tennis, la Coopérative Scolaire de Villers, l'Association des personnes âgées, le Foyer des Jeunes, l'Association des cours de Musique, l'Association Montvillers et la Récréée. Cette dernière ayant vu la disparition de sa Présidente est à la recherche de nouveaux membres et lance un appel à toutes les bonnes volontés pour que la vie culturelle en direction des petits et grands reste vive.

### **Questions diverses**

- A la demande générale, la Bibliothèque et la Ludothèque qui sont actuellement fermées, devaient être ré-ouvertes en début d'année 2017, avec une autre organisation spatiale. Une personne assurera les permanences d'ouverture et de travail de préparation et administratif.

Un poste à mi-temps est ouvert à candidature. Prendre contact avec la Communauté de Communes à Rilly, gestionnaire de la bibliothèque.

- Didier de Amorin rappelle la tenue d'une pièce de théâtre sur le thème de la guerre 14-18 les 24/27/28/29 novembre 2016 à la Maison du Parc à Pourcy. Venez nombreux applaudir les deux comédiens de Villers-Allerand.

- Didier de Amorin informe que la nouvelle plateforme du site de Villers-Allerand-Montchenot sera livré le 16 novembre. Les gestionnaires auront une formation correspondante. Estelle Courteix et Didier de Amorin se chargent de la gestion au quotidien du nouveau site.

- Nous attendons les articles pour le prochain numéro du bulletin municipal qui devrait être livré début janvier 2017 au plus tard.

-Les prochaines réunions du PLU (Projet Local d'Urbanisme) qui revoit l'actuel POS (Plan d'Occupation des Sols) auront lieu à la mairie le jeudi 1<sup>er</sup> décembre à 17h et le jeudi 5 janvier à 17h 30.

-Pour la future Communauté Urbaine du Grand-Reims, les commissions Charte de Gouvernance, Transfert de Charges Voirie, Finances locales, Orientations Eaux et Assainissement se sont réunies. Leurs conclusions seront rendues effectives le samedi 26 novembre à 9 heures lors d'une réunion plénière au Chemin-Vert.

***Personne ne souhaitant plus prendre la parole, la séance est levée à 22h30***